



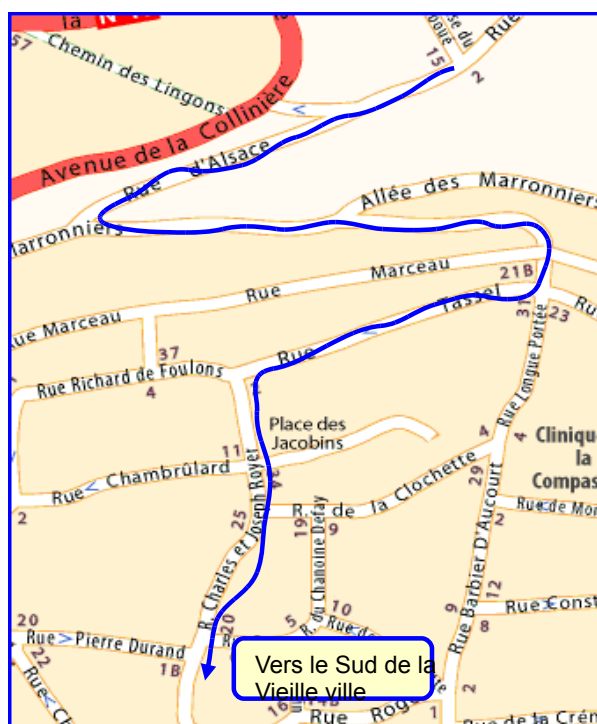
Itinéraire

Du Point Trivial 0034 (Gare SNCF, Place de la Gare, 52200, Langres, Haute-Marne, Champagne-Ardenne)

au Point Trivial 0037 (Gare SNCF, 70100 Arc-lès-Gray, Haute-Saône, Franche-Comté)

Distance : 69km

1. Si vous êtes dos à la gare, prendre à droite av de la Gare et tourner à gauche par la rue de Champagne. (*La pente sera rude, ne pas avoir honte de marcher vélo en main !*) Celle-ci dès qu'elle traverse l'av de l'Europe (D283-E54) reçoit le nom de rue d'Alsace. Tourner à gauche à l'allée des Marronniers que conduit à un embranchement. Prendre la branche de droite, par où on arrivera rue Longue Portée. Tourner à droite à la deuxième, rue Tassel et à la première à gauche, rue Ch.et-Joseph-Royer. Place du Centenaire, rue de la Coutellerie. Prendre à droite, rue Saint-Didier et immédiatement à gauche rue du Cardinal-Morlot. À gauche encore, place Ziegler et à droite rue Gambetta, que se continue rue des Chavannes. À droite rue de-Lattre-de-Tassigny et à gauche rue du 8-mai-1945. À gauche l'av Jean-Ernest-Darbot (N19). Prendre la deuxième à droite, la promenade de Blanchefontaine. (*Ouf !*) Si vous êtes en ville, prendre le parcours en marche. Mais en résumant on doit se diriger à l'extrémité Sud de la vieille ville.



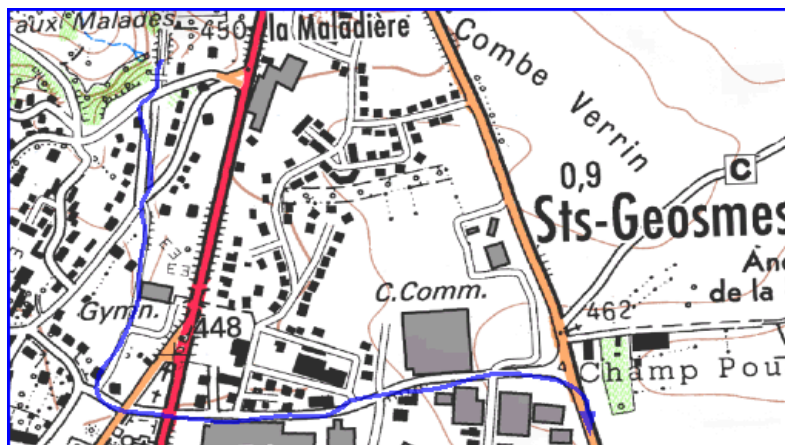
© Michelin 2009 © Tele Atlas

2. Prendre la promenade de Blanchefontaine puis la rue du Pré-Buzon. Au virage, prendre à gauche, la voie verte du Pays de Langres bien revêtue, établie sur une ancienne voie ferrée. La voie verte débouche sur un raidillon à l'entrée de St-Geosmes. La voie verte se poursuit dans St-Geosmes le long de pelouses. La surface à la traversée de St-Geosmes est moins bonne. La voie verte passe sous une route à grande circulation par un étroit boyau et

retrouve ensuite la plate-forme de l'ancienne ligne.

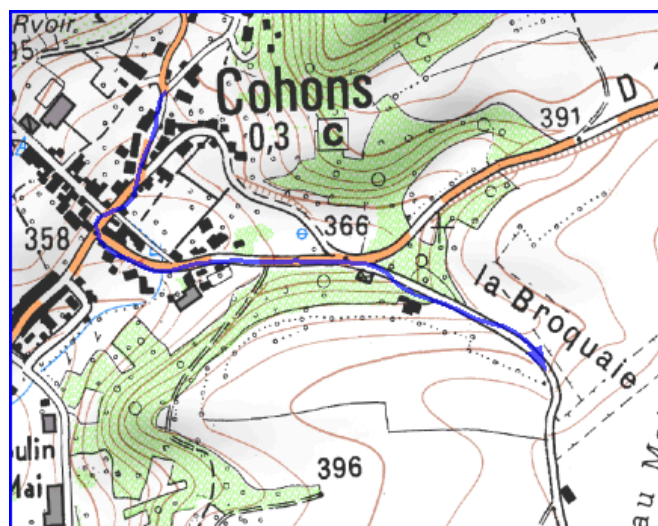


© Michelin 2009 © Tele Atlas



© IGN

3. Quitter la voie verte 1 km au-delà en tournant à gauche à la limite entre la partie goudronnée et celle en stabilisé. On croise la D974 à grande circulation. Prendre la D122 à droite puis la troisième à droite, D302 jusqu'à Cohons.
4. Tourner à gauche à la sortie de Cohons par la D141, puis prendre la D26 à droite en forte descente jusqu'à Heuilley-Cotton où l'on gagne le chemin de halage du canal de la Marne à la Saône, qu'on prendra à droite, c'est à dire vers le Sud.

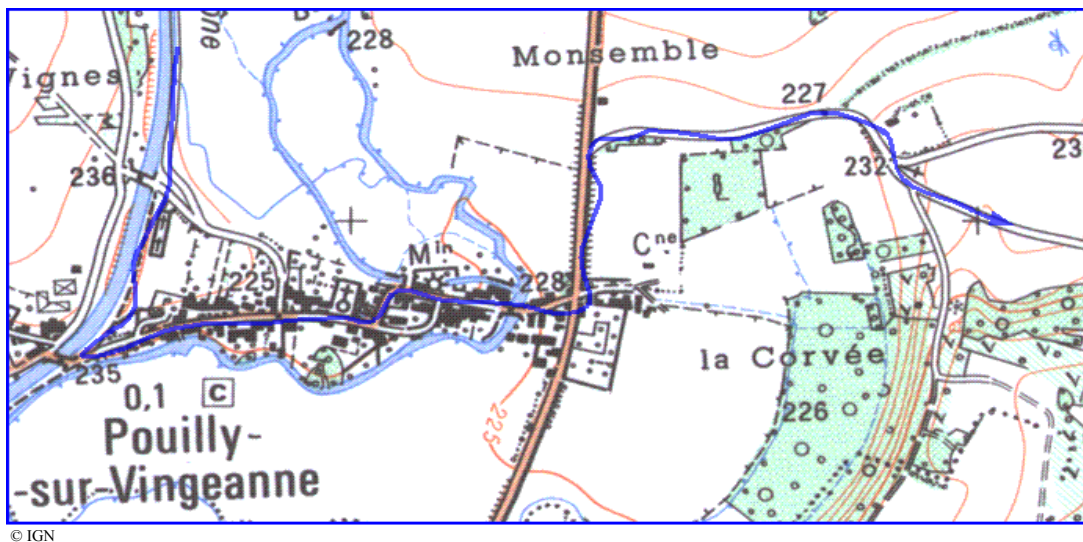


© IGN

5. L'itinéraire est balisé jusqu'à la limite du département de la Haute-Marne. En suivant le balisage : quitter le canal 1 km après Piépape pour une petite route, la D128. On revient sur le chemin de halage à Choilley. Il est préférable de continuer sur la D128. Celle-ci passe de l'autre côté du canal à Dardeney, où, la D128 repasse à l'autre rive du canal, en prenant à gauche à la sortie du pont. Au changement de département et de région, étant donné le

passage du département de la Haute-Marne à la Côte-d'Or et la région Bourgogne, la route que longe le canal s'appelle maintenant la D30. On passe de rive encore une fois à Courchamps. À l'entrée de St-Maurice-sur-Vingeanne on prend la route à droite, D27j, et juste avant le canal, on reprend le chemin de halage.

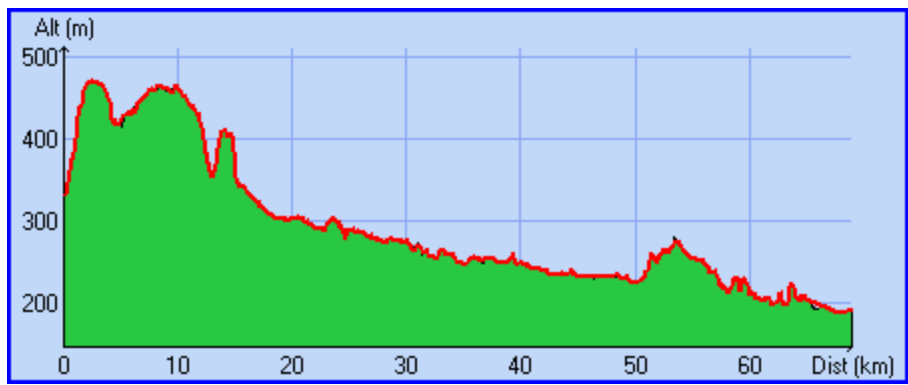
6. Traverser le canal à Pouilly-sur-Vingeanne où l'on quitte la vallée. A la sortie de Pouilly, prendre la D960 à gauche et tourner peu après à droite. A la patte d'oie, prendre la route à droite, tourner à gauche à Fahy-lès-Autrey (*On a changé encore de département et de région, on est à la Haute Saône et à la Franche-Comté*).



7. Continuer dans la même direction, par la D115, à Auvet-et-Chapelotte (*Alternative charmante : tourner à gauche à la sortie du village pour une route charmante qui mérite le petit détour. Après ce passage le long d'un ruisseau on revient sur la route principale.*)
8. Nous traversons la Chapelotte, toujours par la D115. Après l'ancien passage à niveau de la ligne abandonnée Gray-Chalindrey, tourner à droite. Après un passage en contrebas de Chargey-lès-Gray, nous revenons sur une route plus importante, l'av Jean-Jaurès (D67). Prendre cette route à droite. Cette route débouche sur un axe à grande circulation inévitable vers Gray. Ce passage n'est pas très long (environ 4 km) et la route est assez large. Après une intersection avec la rue de Verdun-rue du Bec (D70), on continue par notre route, laquelle maintenant s'appelle av. Charles Couyba, on prendra la sortie à droite à l'intersection suivante avec l'av des Parcs-rue des Giranaux (D670), on prendra à droite l'av du Parc et 800m après on se trouvera face au Point Trivial 0037 (Gare SNCF, 70100 Arc-lès-Gray, Haute-Saône, Franche-Comté). (*Note : pour arriver à Grayon on continue par la D67 et on traverse la Saône.*)

Arrivée

Profil :



ck/10/01/10
©ck Tous droits réservés